

CHARTRE D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES MEMBRES ACTIFS

DEVENIR MEMBRE ACTIF

EST MEMBRE ACTIF TOUT ADHÉRENT À JOUR DE SA COTISATION QUI CHOISIT DE PARTICIPER CONCRÈTEMENT À LA VIE DE L'ASSOCIATION. POUR DEVENIR MEMBRE ACTIF, IL COMPLÈTE ET RETOURNE SA FICHE D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE EN SÉLECTIONNANT AU MOINS 5 FORMES D'ENGAGEMENT.

LE STATUT DE MEMBRE ACTIF N'EST PAS ACQUIS. IL EST LIÉ À UNE IMPLICATION EFFECTIVE DANS LA VIE DE L'ASSOCIATION.

CE QUE PERMET LE STATUT DE MEMBRE ACTIF

L'ASSOCIATION CONTINUERA D'ORGANISER DES ACTIONS ET MANIFESTATIONS OUVERTES À TOUS.

LES MEMBRES ACTIFS POURRONT ÉGALEMENT BÉNÉFICIER, SELON LES ACTIONS ET LES MOYENS DISPONIBLES : D'ACTIVITÉS RÉSERVÉES AUX MEMBRES ACTIFS ;

- D'UNE PRIORITÉ D'INSCRIPTION LORSQUE LES PLACES SONT LIMITÉES ;
- D'UNE PRISE EN CHARGE TOTALE OU PARTIELLE DE CERTAINES ACTIVITÉS ;
- D'UNE PRIORITÉ POUR LES GUIDANCES PARENTALES, HABILITÉS SOCIALES, FORMATIONS ET GROUPES DE PAROLE ;
- D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES PAP, PPS ET ÉQUIPES ÉDUCATIVES ;
- DE CERTAINS ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS OU JURIDIQUES.

**CES AVANTAGES ET PRISES EN CHARGE SONT
ACCORDÉS DANS LA LIMITE DES RESSOURCES ET
FINANCEMENTS DISPONIBLES ET NE CONSTITUENT
PAS UN DROIT AUTOMATIQUE.**

GROUPE DES MEMBRES ACTIFS

**UN GROUPE FACEBOOK PRIVÉ SERA RÉSERVÉ AUX
MEMBRES ACTIFS POUR ORGANISER LES ACTIONS,
ÉCHANGER ET PARTAGER LES INFORMATIONS QUI
LEUR SONT DESTINÉES.**

**L'ACCÈS AU GROUPE EST LIÉ AU MAINTIEN DU
STATUT DE MEMBRE ACTIF.**

ENGAGEMENT

**ÊTRE MEMBRE ACTIF, C'EST CHOISIR DE PRENDRE
UNE PART CONCRÈTE À LA VIE DE L'ASSOCIATION.**

NOM ET PRÉNOM :

.....

DATE :

SIGNATURE :